

RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2009

129e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2009

M.	Richard BARZE, architecte, Cernier, président	dès 2005
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
M.	Christian HOSTETTLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Coffrane	dès 2009
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Jacques LAURENT, chef du SES, Neuchâtel	dès 2005
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Françoise PETREMAND, Le Pâquier	dès 1997
M.	Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys	dès 1997
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, Cernier	dès 1997

Représentants de la direction :

M.	Jean-Marie VILLAT, directeur
M.	Vincent PERRIN, sous-directeur
M.	Patrick MELICHAR, administrateur
M.	Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dr.	Michael RENK, médecin chef, au Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents.
-----	--

Représentants du personnel :

Mme	Thérèse Moureau, veilleuse
M.	Alan Gambs, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Mme	Christine FISCHER, Saules
M.	Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année écoulée fût riche en événements et en émotions. L'annonce du départ du sous-directeur, Monsieur Didier Yerly, le départ à la retraite de Monsieur Francis Tritten après plus de 40 ans de service, sans oublier celui de Madame Yvette Boichat, émaillèrent le quotidien du fonctionnement de l'institution. Plusieurs membres de la Commission de surveillance, dont son Président, ont également souhaité ne pas être reconduits pour un prochain mandat, par manque de temps ou en raison des nombreuses années passées au sein de cette assemblée. Au nom de la Fondation François-Louis Borel et en mon nom personnel, je tiens une fois encore à remercier toutes ces personnes, de leur engagement dans la défense des intérêts de l'institution.

C'est donc en présence de nouveaux visages, constatant avec bonheur qu'ils étaient pour la plupart féminins, que j'ai repris la présidence de la Commission de surveillance, assistant dès le début de ma fonction, à l'engagement d'un nouveau sous-directeur, Monsieur Vincent Perrin et d'un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Patrick Melichar. Ajoutés aux deux nouvelles collaboratrices du secrétariat dès juin 2009, ces nouveaux collaborateurs forment, sans conteste, l'équipe compétente et motivée sur laquelle notre directeur, Monsieur Jean-Marie Villat pourra compter pour poursuivre sa tâche avec toujours autant d'enthousiasme, aussi bien dans l'accomplissement et le développement du concept de la PCI que dans la gestion du quotidien de l'institution et des imprévus qui l'accompagne. Bien que quelque peu novice dans l'appréciation particulièrement ardue des difficultés journalières qui composent l'encadrement des adolescents, je tiens, en accord parfait avec mon prédécesseur, à souligner la compétence avec laquelle la direction et le personnel s'acquittent de cette tâche. Que tous les collaborateurs de la Fondation François-Louis Borel soient ici remerciés pour le travail accompli.

L'année écoulée a également et malheureusement vu ressurgir les différents quant au mode de collaboration entre l'équipe thérapeutique et l'institution. Ayant voulu donner une tournure franche et ouverte dans la recherche de solutions adaptées et d'un consensus au bénéfice de l'enfant, la commission s'est réunie en séance statutaire et extraordinaire à 3 reprises. D'autres séances en plus petit comité réunissant la direction de la Fondation François-Louis Borel et celle du CNP ont été et sont également agendées avec la volonté affirmée de trouver les aménagements nécessaires à l'accompagnement et la co-intervention de l'équipe thérapeutique, à satisfaction de la Fondation mais sans remise en cause de l'entier du contenu du mandat de prestation.

C'est donc avec un certain optimisme que nous poursuivrons le règlement des tâches qui nous attendent, même si certaines perspectives, telle que la fusion entre les Fondations François-Louis Borel et celle des Billodes, sont actuellement mises en veilleuse en raison de la volonté manifestée de l'Etat, de voir s'accomplir une restructuration de l'ensemble des institutions spécialisées. L'exigence du Conseil d'Etat de diminuer une fois encore l'excédent budgétaire des charges 2010, n'est pas non plus de nature à nous rassurer.

Aussi, afin de rester motivé dans la recherche de solutions innovantes apportant des synergies entre institutions nous serons particulièrement attentifs au calendrier et au détail des réformes que le Conseil d'Etat entend réserver, plus particulièrement, à la Fondation François-Louis Borel.

Le Président : R. Barzé

Mars 2010

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2009

L'année 2009 a été notamment marquée par le renouvellement de la majorité des collaborateurs de la direction-administration. En effet :

- Monsieur Francis Tritten est arrivé, après 40 ans d'activité, au délicat moment de faire valoir son droit à la retraite. Il n'est pas possible d'énumérer tout ce que M. Tritten a apporté à notre Fondation. Engagé en tant que comptable le 1^{er} mars 1969 dans ce qui était encore l'orphelinat, M. Tritten a vécu, en 1974, la transition dans les nouveaux bâtiments du centre pédagogique, devenu depuis centre pédagogique et thérapeutique. D'une équipe de collaborateurs relativement restreinte, l'institution est passée à une structure de plus de 50 employés aujourd'hui et M. Tritten en est devenu l'administrateur.
- Nous avons également pris congé de Mme Yvette Boichat, secrétaire depuis 1974 dont le dévouement pour la Fondation a toujours été remarquable. Dans le cadre de sa fonction, Mme Boichat a contribué à structurer, avec M. Tritten, l'ensemble du secteur administratif de l'institution. Je leur adresse à tous deux mes remerciements pour ces années d'activités et formule mes vœux pour leurs retraites bien méritées.
- Trouver un successeur à M. Tritten n'était pas une tâche aisée pour la direction. Notre choix s'est porté sur M. Patrick Melichar, qui avait assuré un intérim dans une fonction similaire depuis environ une année aux Billodes, au Locle. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions qui sont, nous le savons, difficiles à reprendre tant l'empreinte de M. Tritten a été forte. Nous constatons cependant avec satisfaction que cette transition débute bien et en sommes très heureux.
- Deux nouvelles collaboratrices à temps partiels ont été engagées pour le secrétariat, Mmes Lise Langel et Lydia Halter, à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous constatons qu'elle ont déjà bien pris leurs marques dans le secrétariat.
- Monsieur Didier Yerly, sous-directeur depuis 10 ans, a décidé de réorienter sa carrière en retournant dès août 2009 dans l'enseignement. Ce départ, lié à un souhait de pouvoir consacrer davantage de temps à sa famille, nous a obligé à trouver dans un délai relativement court un successeur, ce qui n'était pas une tâche aisée, M. Yerly ayant marqué de manière indélébile son passage extrêmement apprécié.
- Pour reprendre ce poste, nous avons eu le plaisir de pouvoir engager M. Vincent Perrin, enseignant spécialisé de formation, qui a débuté son activité le 16 août 2009. Très rapidement M. Perrin s'est imposé en tant que personne capable d'être un cadre à l'écoute des professionnels comme des enfants. C'est un réel plaisir de collaborer avec lui.

Nous sommes donc passés d'une structure de 5 personnes en place depuis des années à une équipe de 6 collaborateurs, dont 2 seulement étaient là au début de 2009 : M. Eppner, adjoint de direction et le soussigné. Je tiens à remercier les équipes éducatives, les services généraux, les enseignants et les divers autres collaborateurs, d'avoir contribué à ce changement. En effet, grâce à la qualité des personnes engagées et à l'attitude constructive de chacun, l'ensemble du processus s'est déroulé sans heurt. L'institution a continué de fonctionner sans « à-coups » majeurs et chacun a pu trouver sa place.

Il faut ajouter à ces changements le choix de notre Président, M. Daniel Vogel, de remettre son mandat à l'été 2009. M. Vogel aura été pour nous un soutien permanent à nos activités. Personnellement, son écoute ainsi que son regard critique extérieur, m'ont souvent aidé à faire des choix et à prendre des options. Je lui adresse encore ici, en mon nom propre et en celui de l'ensemble des collaborateurs, mes chaleureux remerciements. Je souhaite en outre la bienvenue à M. Richard Barzé, jusqu'ici membre de la Commission de surveillance, qui a accepté de reprendre la charge de Président. Je me réjouis déjà de la collaboration dynamique initiée depuis cet été avec lui.

Cette liste ne sera sans doute pas complète, car trop de changements ont lieu en une année dans une institution de cette importance, mais il convient toutefois de souligner encore la décision de M. Gilles Attinger de quitter notre Commission de surveillance après 25 ans d'activités en son sein. Ce fidèle membre, particulièrement actif, aura marqué de son empreinte et de sa vision un quart de siècle de l'histoire de la Fondation Borel. Nous l'en remercions encore vivement et lui adressons nos vœux pour les prochaines années.

Sur le plan des enfants, les problèmes habituels sont toujours présents. La vie intérieure se déroule en termes cycliques : à une vague de fugues par exemple, succède une série de consommations de cannabis, suivie d'épisodes répétés de violences, puis de refus de rester dans l'institution, d'irrespect, etc... Si ces réalités colorent notre quotidien, elles constituent également pour nous l'expression de problématiques personnelles et familiales qui s'actualisent en un lieu où nous regroupons une relativement grande quantité d'enfants : plus de 60 en moyenne, dont environ 45 sur le site de Dombresson. Chacune de ces difficultés constitue ainsi une opportunité de questionner la famille et/ou le sens du placement. Cette lecture des problèmes fait de la Fondation Borel un lieu où l'application des règles institutionnelles et des lois s'effectue de manière rigoureuse, mais où la dimension de respect et d'écoute des enfants et de leur famille prime. Parvenons-nous à faire passer ce message aux enfants ? Certainement pas de manière systématique. Les souvenirs qui habitent les anciens enfants sont parfois empreints d'une distance acquise avec les années et parfois non. Il vaut la peine de relever à ce sujet ce que dit sur Facebook un ancien jeune au sujet de ses années passées à Dombresson: « *Beaucoup de bêtises... beaucoup de portes claquées... beaucoup de larmes... beaucoup d'incompréhension... beaucoup de "je ne dois pas dire de gros mots" recopiés... (20x... 50x... 100x... 200x...) ... beaucoup de boules de neige dans les vitres... beaucoup de mensonges... beaucoup de punitions... MAIS également... Beaucoup de plaisir... beaucoup de sport... beaucoup de ski... beaucoup de piscine, de salle de gym, d'ordinateur, de vélo, de tour du canton, de 4 foulées... Beaucoup de repas délicieux (ça me manque :P) ... beaucoup d'écoute, beaucoup de patience à mon égard... (les courageux...) beaucoup de bons souvenirs, et surtout... Enormément de choses apprises... et on réalise tout ça bien trop tard... évidemment ;) »*

C'est dans le sens d'exploiter au mieux les difficultés comportementales présentées par les enfants, que s'inscrit la volonté institutionnelle d'une action interdisciplinaire, qui permet parfois de transcender certaines difficultés à priori insurmontables abordées isolément. Et nous en voyons de ces jeunes, même très « difficiles », qui saisissent une opportunité ou développent, grâce au lien créé avec l'un ou l'autre des adultes de la Fondation, une capacité de résilience jusque-là inconnue. Nous ne disposons pas de statistiques permettant de mesurer l'efficacité de notre prise en charge. De telles analyses impliquent d'uniformiser suffisamment la population de référence ce qui est illusoire en matière de pédagogie. Nous avons à disposition un tissu humain, qui transparaît à travers un sourire d'enfant, des larmes, le retour d'anciens, la colère, la reconnaissance, etc., un tissu humain qui exprime la

complexité de la vie et marque, sans l'exclure totalement cependant, une limite au recours à la statistique pour démontrer la prééminence d'un modèle de travail sur un autre.

C'est cette démarche de rigueur intérieure, insérée dans un cadre de respect de l'enfant et de sa famille, que j'entends continuer de développer. Notre groupe expérimental PCI s'inscrit pleinement dans cette perspective, en cherchant à favoriser encore davantage le lien entre l'enfant et les adultes. En ce lieu « expérimental » créé pour 3 ans, tous les enfants peuvent être au bénéfice de toutes les formes de placement. L'offre va du suivi à domicile à l'accompagnement en internat, 365 jours par an, indépendamment du lieu de scolarité ou d'apprentissage. L'enfant reste, quel que soit son statut, lié aux mêmes adultes. Cela lui évite de devoir créer de nouvelles références à l'occasion d'un changement des modalités de son encadrement. Nous cherchons ainsi à favoriser et exploiter le lien en tant que tuteur de résilience potentiel. Cette démarche, qui s'inscrit dans la continuité de notre action institutionnelle, est menée depuis la rentrée de l'été 2009. Elle fait ou fera l'objet de présentations dans les écoles d'études sociales, dans des journées d'études romandes et dans un congrès européen.

Relevons encore, parmi d'autres actions, l'aventure que représente la construction intégrale, répartie sur deux à trois ans, d'un voilier de 7m50. Cet ouvrage réalisé sur la base d'un projet porté initialement par quelques collaborateurs, dont MM. Alexandre Geiser, éducateur et Laurent Grob, instituteur, en constituent le « moteur », a mobilisé la totalité du personnel et des enfants. Le financement, dépassant les 70.000.--, a été assuré par la Fondation Isabelle Hafen, le Lion's club, le Kiwanis club, ainsi que d'autres sponsors dont vous trouverez la liste dans ce rapport. Ce travail au long cours, initié par le dépôt des plans nécessaires à la construction d'un hangar destiné à recevoir le futur bateau (plans et hangar réalisés par les adultes et les enfants), constitue un support pour de nombreuses activités institutionnelles. Il permettra de développer ensuite la pratique de la voile avec nos enfants. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce projet l'année prochaine.

C'est donc très satisfait de l'évolution de notre institution et de son dynamisme, que je clos cette année 2009. Je réitère mes remerciements à l'ensemble du personnel pour leur action incessante en faveur des enfants dont nous avons la charge. J'adresse également ma gratitude à la Commission de surveillance et à ses Présidents MM. Vogel et Barzé pour la confiance permanente témoignée envers l'équipe institutionnelle et la direction, confiance indispensable pour mener à bien les divers projets que nous poursuivons.

FONDATION F.-L. BOREL
Le Directeur

Jean-Marie Villat

RAPPORT DU MEDECIN-CHEF DE L'EQUIPE THERAPEUTIQUE

Année 2009

L'arrivée du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) a été l'événement marquant pour le SMPea, début 2009. Ce nouveau centre réunit près de 900 collaborateurs et regroupe toutes les institutions psychiatriques du canton. La structure ressemble à celle de l'Hôpital Neuchâtelois (Hne), mais de dimension plus modeste. Les institutions qui ont rejoint ce centre, dont le Conseil d'administration est présidé par Mme Monika Maire-Hefti et la direction générale par M. Pascal Montfort sont les anciens hôpitaux de Perreux, la fondation de Préfargier, La Rochelle, le Centre psycho-social, ainsi que le Service médico-psychologique pour enfants et adolescents(SMPea).

Le Centre neuchâtelois de psychiatrie a pris ses marques et la phase d'intégration est en grande partie accomplie. Le plan stratégique définissant les orientations pour les années à venir, pour les trois départements, de l'âge avancé, de l'âge adulte ainsi que les enfants et adolescents sera soumis au Grand Conseil cet été. Le but est d'offrir des soins psychiatriques de qualité pour la population neuchâteloise.

L'unité hospitalière pour adolescent de Préfargier a été rattachée au SMPea puis au CNPea depuis 2008, ainsi l'articulation entre structure ambulatoire, institutionnel et hospitalier a pu être poursuivie. Une bonne coordination entre l'ambulatoire et l'hospitalier est par ailleurs chose vivement souhaitée par le gouvernement neuchâtelois et une des raisons de la création du CNP.

Venant des caisses-maladie, il n'y a pas de changements notables. Nous avons constaté une réduction des procédures visant à justifier un financement de nos prestations. Par contre, il y a une augmentation des demandes de rapports, qui doivent justifier les prises en charge et attester que les frais ne doivent pas être remboursés par une autre structure telle que l'assurance-invalidité.

Concernant la prise en charge médicale, les discussions sont de plus en plus rigoureuses autour du thème de la médication off label, c'est-à-dire hors indication, ceci influence les décisions thérapeutiques. Les nouveaux médicaments sont autorisés pour des indications de plus en plus restreintes et leur utilisation en dehors de ces indications demande une justification médicale, alors que d'anciens médicaments moins coûteux et ayant plus d'effets indésirables gardent des indications très larges.

La capacité de discernement chez l'enfant mineur devient un paramètre important de la prise en charge. Le jeune est de plus en plus impliqué dans les choix thérapeutiques qui le concerne. Si l'adolescent présente une bonne capacité de discernement, alors il peut influencer les modalités de sa prise en charge. La loi considère qu'à partir de l'âge de 14 ans un jeune sans trouble dans son développement est capable de discernement et peut donc par exemple refuser un traitement médicamenteux.

Grâce au travail de Mme Annick Crausaz, psychologue-psychothérapeute et du Dr Farshid Sadeghi, médecin chef de clinique, il a été possible de fournir des prestations de qualité au CPTD. Ils ont été encadrés dans leur travail par le Dr Peter Borbély, médecin-adjoint au CNPea.

Lors de cette année 2009, le CNPea et la direction du CPTD ont pu échanger de façon constructive sur les problèmes.

Dr Michael Renk

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORE AVEC
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2009**

Entreprise	Métier exercé	Responsable	Adresse
Bieri-Grisoni SA Entr. travaux publics et bâtiment Rollier J.-C.	Constructeur de route Serrurier	Mme R. Saenger	Boulevard des Eplatures 13 2300 La Chaux-de-Fonds Rue des Forgerons 23 2065 Savagnier
Electricité des Hêtres SA	Monteur électricien	M. P.-A. Widmer	Rue des Hêtres 4 2300 La Chaux-de-Fonds
Rouiller Luc	Constructeur métallique		Rue des Monts 4 2053 Cernier
Garage Javet	Mécanicien automobile		Grand-Rue 68 2054 Chézard-St-Martin
CEFJ Division école professionnelle du Jura Garage Châtelain SA	Serrurier Mécanicien automobile	M. Doutaz M. Pessotto	Rue de la Jeunesse 32 2800 Delémont Grand'Rue 15 2056 Dombresson
Chopard-Dolder SA	Horticulture	M. J. Paolini	Centre du village 11 2043 Boudevilliers
Entreprise paysagiste Sylvain Jacques Home des Lilas	Paysagiste Cuisinier	M. Peltier	Ami-Girard 1 2054 Chézard-St-Martin
Méto Boutique	Gestionnaire de vente	Mme C. Beuret	Rue de l'Hôpital 20 2000 Neuchâtel
Piemontesi Savagnier SA	Constructeur de route	M. Sandoz	Rue des Venelles 5 2065 Savagnier
TRIMOTO SA	Mécanique sur deux roues		Chemin des Jordils 2016 Cortaillod
Bernasconi SA Bâtiment-travaux-publics Geiser Jean-Christophe	Constructeur de route Paysagiste	M. Bellenot M. J.-C. Geiser	Rue du Premier Mars 20 2206 Les Geneveys/Coffrane Clémesin 2057 Villiers
Marti SA Travaux spéciaux JF Automobiles	Constructeur de route Mécanicien de maintenance	M. Ch. Moor M. J. Frasse	Quai Philippe-Suchard 20 2000 Neuchâtel Av. Robert 3 2052 Fontainemelon
Harmony coiffure	Coiffeur	Mme Mannino	Rue des Fontaines 12 2087 Cornaux
Froidevaux Rémy	Peintre en bâtiment		Ruz Chasseran 2 2056 Dombresson
UFAI	Horticulteur	M. G Tschopp	Aurore 6 2053 Cernier
Hôtel Alpes et Lac	Spécialiste en restauration	M. M. Mayoly	Place de la gare 2000 Neuchâtel
Foyer DSR ETA Garage Challandes	Aide cuisinier Mécanicien de maintenance	M. Constantin M. Y. Challandes	2056 Fontainemelon Grand-rue 22 2046 Fontaines
CPLN	Employée en restauration	M. Y. Pelletier	Maladière 84 2000 Neuchâtel
Landeyeux Cuisine	Cuisinier	M. Gigon	2046 Fontaines
Hôtel Ibis 3 Lacs	Employée de restauration	M. N. Chabali	Le Verger 1 2075 Thielle

Entreprise	Métier exercé	Responsable	Adresse
Transports Botteron	Mécanicien sur poids lourds	M. H. Botteron	Grand-rue 73 2054 Chézard-St-Martin
Entr. forestière Niederhauser	Forestier-bûcheron	M. D. Niederhauser	2058 Le Pâquier
Commune de Fontaines	Employé de commerce	M. Bachmann	2046 Fontaines
Carrosserie Sylvain Zaugg	Peintre en carrosserie		Comble-Emine 11 2053 Cernier
Picci et Fils	Ebéniste	M. S. Picci	2063 Villars
Brasserie du Jura	Cuisinier		Rue de la Treille 7 2000 Neuchâtel
Pharmacie Marti	Assistant en pharmacie	Mme Marti	Rue F. Soguel 4 2053 Cernier
Ville de Neuchâtel Travaux publics Crèche la Citrouille	Chauffeur poids lourds	M. Froidevaux	Tunnels 7 2000 Neuchâtel
Entreprise forestière Thierry Kaufmann Gilles Tanner Machines agricoles Stoppa Fils SA	Educateur de la petite enfance Bûcheron	Mme Kuenzi	Rue du collège 6 2013 Colombier
Lienher SA Fabrique de Fenêtres KRON Sàrl	Mécanicien sur machines agricoles		La Champey 4 2056 Dombresson
SENN Automobiles SA	Peinture en bâtiments		Bellevue 2 2046 Fontaines
Menuiserie Marc Favre	Menuiserie	M. M. Favre	Rouges-Terres 1b 2068 Hauterive
SIGRIST Sàrl	Menuiserie	M. S. Chuart	rue des Corbes 27 2065 Savagnier
Boulangerie Cosandier	Menuiserie		Rue des Esserts 4 2053 Cernier
Menuiserie Thierry Fallet	Tôlerie-carrosserie		Rue des Crêtets 90 2300 La Chaux-de-Fonds
Hämmerli Gilbert	Menuiserie		Grand-Chézard 8 2054 Chézard
	Fleuriste		Rte de Coffrane 2 2206 Les Geneveys/Coffrane
			Grand-Rue 48 2056 Dombresson
			rue des Corbes 34 2065 Savagnier
			Ch. des Broillets 6 2088 Cressier

EPHEMERIDE ANNEE 2009

Janvier – décembre	Interventions bénévoles du Panathlon Club pour le badminton.
30-31 janvier	Vente du mimosa.
16 au 19 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle.
9 au 13 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
21 avril	Secteur de Préformation : visite d'entreprises.
24 avril	Journée de réflexion avec Mme Ducommun Nagy (approche systémique).
22 avril au 27 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied. (19 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
8 mai	Commission de surveillance.
3 juin au 1er juillet	Trans-Neuchâteloise. Course de VTT, (5 étapes le mercredi soir). (5 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
8 au 12 juin	Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle.
30 juin au 3 juillet	Défi en Ardèche (camp canoë) pour les élèves de la Préformation.
3 juillet	Fête de fin d'année scolaire sur le thème des 5 sens.
3 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
3 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
4 au 9 juillet	Participation pour 2 élèves au « Camp du cœur » : trial.
6 au 17 juillet	Camp d'été institutionnel « des trois lacs », à Sutz.
22 août	Sortie du personnel.
31 août au 4 sept.	Classes vertes et camp de la Préformation.
10 septembre	Soirée « Portes ouvertes » : présentation de la Préformation modulable.
16 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
1 octobre	Torrée des classes internes aux Quatre Tilleuls.
2 octobre	Apéritif dînatoire en l'honneur du départ à la retraite de Francis Tritten.
8 octobre	Séance extraordinaire de la Commission de surveillance
13 novembre	Commission de surveillance.
4 décembre	Saint-Nicolas
22 décembre	Noël de la Fondation Borel.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2009
DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilles	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
M.	HILD Grégorian	stagiaire maturité professionnelle commerciale

PERSONNEL ENSEIGNANT

M.	GERMANA Claudio	instituteur*
M.	GROB Laurent	instituteur*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	maîtresse ACO*
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
M.	MATTHEY Christian	instituteur
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	ROBBIANI Christiane	maîtresse ACT *
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice
M.	SCHAER Olivier	instituteur*
M.	WEBER Yann	maître EPS*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice*
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DELEMONT Estelle	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
Mme	GAINON-KACSOH Marta	éducatrice*
M.	GAMBS Alan	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	GUYOT MARIE	éducatrice*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	LERESCHE Valérie	éducatrice*
Mme	MONTANDON Anne-Laure	éducatrice*
Mme	MOSSET Arielle	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
Mme	PARIS-BÜRGI Marie	éducatrice*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	ROBBIANI Angelo	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
M.	WEBER Yann	éducateur*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2009

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de piquet)

Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de piquet*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de piquet*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
M.	MATILE Jean-Daniel	veilleur / service de piquet*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse / service de piquet*

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Micheline	aide concierge*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
M.	BINDITH Eric	concierge*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	KUENZI Denise	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	OPPLIGER Sylvia	aide concierge*
M.	URFER Philippe	cuisinier
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*
Mme	VOISIN Anne	aide de cuisine*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	BORBELY Peter	pédopsychiatre*
Dr.	RENK Michael	pédopsychiatre*
Dr.	SADEGHI Farshid	psychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*

b) Psychomotricité

Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*
-----	-------------------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	GABUS Danielle	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	stagiaire orthophoniste*

* temps partiels

LISTE DES DONNS EN ESPECE ET EN NATURE

Exercice 2009

Dons en espèce

Dames paysannes du Val-de-Ruz	50.00
M. & Mme René Sommer, Les Posats	200.00
Lions Club, Neuchâtel	200.00
Mme Josée Coulet, Savagnier	50.00
Fédération de Gymnastique Dombresson-Villiers	300.00
Commune de Savagnier	200.00
F. Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys s/Coffrane	5'000.00
M. J.-M. Hermann, Chézard	300.00
Pebaco, M. J.-F. Evard, Dombresson	80.00
Total en Fr.	6'380.00

Dons en faveur du projet bateau

Pro Juventute, Val-de-Ruz	1'000.00
M. George-André Gobat, Neuchâtel	30.00
Lions Club, Neuchâtel	1'000.00
Dames Paysannes du Val-de-Ruz	50.00
Mme et M. Marie-France et Gregor Bindler	1'000.00
Fondation Isabelle Hafen (reçu en 2008)	40'000.00
Total en Fr.	43'080.00

Dons en faveur du projet expérimental PCI

Loterie romande	120'000.00
Total en Fr.	120'000.00

Total des dons en Fr.	169'460.00
------------------------------	-------------------

Dons en nature

- Editions G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T.8 et bons d'entrée au salon du livre.
- M. Claudio Cavalier, "camp du cœur" 2 de nos jeunes participent gratuitement à ce camp.
- Mme Jeanine Emery-Marchand, Marin, vêtements tricotés.
- M. Marc-André Clerc, Dombresson, 2 VTT.
- Mme & M. Marianne & François Mosset, Fontainemelon, un salon en cuir.
- Mme Graziella Baracchini, Une fois, un cirque...Confignon, entrées pour le spectacle de cirque.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Les commissaires vérificateurs, Mme Christine Fischer et M. Andres Stamm se sont retrouvés le mardi 23 avril 2010 au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson avec MM. Jean-Marie Villat, directeur et Patrick Melichar, administrateur pour leur séance annuelle.

Lors de cette séance les points suivants ont été abordés :

1. Les comptes de l'année 2009 et
2. La vie de la maison

Comptes 2009

Les prescriptions et les exigences relatives aux qualifications et aux contrôles internes et externes des comptes de nos institutions sont constamment adaptées et/ou modifiées. Un changement du plan comptable nous est déjà annoncé pour ces prochaines années et la comptabilité analytique suivra peu après. Notre administrateur a d'ailleurs suivi cet hiver des cours spécifiques de comptabilité dans le cadre du SES.

Afin de répondre aux exigences de notre administration cantonale et suite à la demande de la commission de surveillance, notre administrateur a demandé des offres à quatre sociétés fiduciaires (E. Deuber, Cortaillod ; D. Desaulles, Cernier ; E-Gestion, Auvernier ; Ducommun, Dombresson). Les deux dernières se sont retirées, n'ayant pas les qualifications nécessaires demandées par nos autorités. La société fiduciaire, E. Deuber de Cortaillod, a été choisie pour des raisons financières. M. Eddy Deuber a vérifié les comptes, préparés pour la première fois par notre nouvel administrateur M. Patrick Melichar.

La révision a été effectuée sur la base de l'art. 19 de nos statuts, des prescriptions cantonales en vigueur et en particulier du cahier des charges établi par l'Office des Etablissements Spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes. Nous avons comparé les montants des comptes avec ceux du budget 2009 et avec les comptes précédents.

Dans l'ensemble nous pouvons qualifier le résultat final des comptes 2009, en comparaison avec le budget adopté, comme réussi ; si les recettes avaient augmenté de l'ordre de dix pourcent et les charges diminuées d'un peu plus de trois pourmille, les excédents des charges de l'exercice 2009 ont finalement diminué d'environ huit pourcent !

La comparaison des comptes avec celles des années précédentes est quelque peu aléatoire. Les charges d'exploitation de l'année écoulée suivent la constante augmentation de l'ordre de 3 % des trois années précédentes.

Quelques chiffres ont attiré la curiosité des commissaires vérificateurs :

- Les détails des comptes 3110, 3120 et 3130, salaires des veilleuses, remplaçants et stagiaires seront fournis par l'administrateur lors de notre séance de fin avril.

- Les recettes subissent, après une forte augmentation de 11,68 % en 2007, de légères diminutions de l'ordre de 1,84 % en 2008 et de 0,56 % en 2009.
- L'institution n'a aucune maîtrise sur les revenus provenant des postes 60 et 64 qu'on peut appeler communément des subventions.
- Les revenus des bâtiments dévoilent l'état de location des différents locaux et d'éventuels travaux d'entretien devenus nécessaires.

Les commissaires vérificateurs ont apprécié la rapide reprise et maîtrise de la gestion financière du Centre de la part du nouvel administrateur et ils remercient vivement M. Patrick Melichar de la tenue exemplaire des comptes.

Vie de la maison

Notre institution s'occupe actuellement de 63 enfants. 45, répartis en 5 groupes éducatifs de 9 enfants, sont suivis en internat ou internat individualisé et 18 bénéficient d'un soutien en PCI ou en PCE.

Nous nous sommes, entre autre, entretenus sur trois faits spécifiques de l'année 2009 :

1. La prolongation du développement du projet PCI de 1997/98 par le projet PCI 2008, incluant depuis des « PCF » (prestation complémentaire familiale).
2. Le maintien du terme "thérapeutique" dans la dénomination de notre Fondation.
3. Le remplacement en quelques mois, d'abord de la secrétaire par un duo engagé à temps partiel, ensuite de l'administrateur en redistribuant certaines de ses tâches et finalement du sous-directeur.

Au mois d'août 2009, une équipe d'éducateurs a débuté avec 13 enfants une expérience pédagogique. Il s'agit d'une nouvelle approche de la prise en charge d'enfants en difficulté par l'intégration à partir du groupe éducatif de PCE, PCI et PCF, soit de prestations de type ambulatoires couplées aux démarches institutionnelles.

Cette expérience est soutenue financièrement par la Loterie Romande et l'Etat de Neuchâtel qui assurent un poste d'éducateur durant trois ans. Un groupe technique de contrôle accompagne cette expérience.

Ce groupe qui se réunit trois à quatre fois par année est composé :

- des directeurs des Offices des mineurs,
- d'un représentant du Service des établissements spécialisés (SES),
- de l'inspectrice de l'Enseignement spécialisé,
- d'une représentante du service psycho-éducatif de la Croix-Rouge et
- d'une représentante de notre Fondation.

La place de la représentation du CNPea est, pour l'instant, restée vacante.

Cette expérience pédagogique sera clôt par un rapport à la fin de l'été 2012.

Le nouveau mandat de prestations avec le CNPea n'a pas apporté satisfaction à l'équipe éducative de notre Fondation. La confiance et le moral de nos collaborateurs et collaboratrices en a souffert. La souplesse de l'équipe thérapeutique qui s'est installée au fil des semaines a heureusement éliminé le risque que nos enfants souffrent sous cette situation dommageable.

La détermination de la commission de surveillance, fortement défendue par son président, donne l'espoir de trouver enfin une solution pour maintenir le volet thérapeutique de notre institution qui lui assure une reconnaissance enviable auprès des professionnels de la discipline bien au-delà de nos frontières.

Les fugues, la drogue, les violences et les agressions sexuelles entre enfants viennent et reviennent. Elles sont traitées au fur et à mesure par les éducateurs avec le soutien de la direction.

Les rares violences contre les adultes sont un mal sournois. Dans un cas extrême, elles ont malheureusement abouti à la démission d'une collaboratrice.

Conclusions

Malgré un environnement pédagogique quelque peu tendu pendant une certaine période de l'année et une pression financière constante, les collaborateurs de notre Fondation ont su faire face aux difficultés ; nous aimerions remercier chacun du travail accompli auprès de nos enfants particulièrement démunis et défavorisés !

Nous sommes heureux de constater que grâce à la valeur et à la rigueur professionnelle de toute l'équipe, la vie de "notre maison" se déroule, malgré le remplacement en l'espace de quelques mois de l'administrateur, du sous-directeur et de la secrétaire, d'une façon ordonnée et dans une atmosphère saine.

Les commissaires vérificateurs réitèrent leurs vifs et sincères remerciements à l'ensemble du personnel et à la direction de l'Institution.

Les commissaires vérificateurs :

Christine Fischer

Andres Stamm